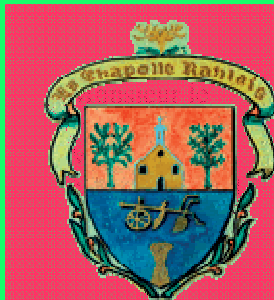


LA CHAPELLE RABLAIS



La Chapelle Rablais

BULLETIN MUNICIPAL JANV. 2018 NUMÉRO: 88

SOMMAIRE :

Vœux du Maire !!!

Au sommaire de ce numéro

Informations mairie	2
Le mot du Maire	3
Informations Village	4
Les travaux	6
Vie locale	8
Informations école	10
La vie des associations	
Le CARLC	11
L'Age d'Or	13
Le CROS	14
Le CRI	15
Agenda	16
Proposition CRI	16
Concert musique	16

Bonne Année 2018...



Nos meilleurs voeux pour 2018...



Remerciements à Jean-Bernard DUVAL par M. le Maire Guy VALENTIN et M. Daniel DESWARTE



Remise des lots aux gagnants des maisons illuminées



Les infos de la mairie

URGENT RECHERCHE DE PERSONNELS

- Pour les études surveillées à Saint-Ouen en Brie et à La Chapelle Rablais.
Contact au : 01 60 67 50 29
- Pour des remplacements éventuels à la cantine de La Chapelle Rablais
Contact au : 01 64 08 40 74

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA SOLIDARITÉ**
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
DE PROVINS
Service de la Protection Maternelle et Infantile et
et de la petite enfance

Secrétariat Agrément Assistants Maternels
Tél. : 01-60-52-51-02
Télécopie : 01-60-52-51-19
11 Rue De Changis
77160 Provins

**LISTE ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES
SUR LA COMMUNE DE :
LA CHAPELLE RABLAIS**

NOM Prénom	Adresse Téléphone
BOURGOIN Maria-Joséfa	12, rue Saint Bonnet 01.64.08.44.06 - 06.73.80.05.13
MORAIS Sophie	17 ter rue Saint Bonnet 07.71.69.19.39
RODRIGUES Hélène	7, square du Haras 01.60.67.52.48 - 06.59.48.51.64
TAGHBOULIT Nadira	05, rue du Minotier 01.64.08.51.77 - 06.51.33.53.61

Accueil du public en mairie :
lundi et vendredi de 13H30 à 16H00,
mercredi de 15H00 à 19H00.

**Permanences du maire et des adjoints tous les samedis de 10h à 12h—Sauf grandes vacances
selon le planning prévisionnel suivant :**

	Février		Mars		Avril		Mai
03	J.P. HENNEQUIN	03	A.LOCHELONGUE	07	A.LOCHELONGUE	05	F.VERNES
10	L.DUBOIS	10	J.P. HENNEQUIN	14	J.P. HENNEQUIN	12	A.LOCHELONGUE
17	G.VALENTIN	17	L.DUBOIS	21	L.DUBOIS	19	J.P. HENNEQUIN
24	F.VERNES	24	G.VALENTIN	28	G.VALENTIN	26	L.DUBOIS
		31	F.VERNES				

Directeur de la publication : Guy Valentin
Comité de rédaction : F. Vernes, A. Lochelongue, JP. Hennequin, L. Dubois, M. Fontellio

Le mot du Maire



Le mot du Maire

Une nouvelle année débute. A eu lieu mi-janvier la traditionnelle cérémonie des vœux, au cours de laquelle j'ai eu l'occasion de m'exprimer, le plaisir de rencontrer nombreux d'entre vous et de partager un moment de convivialité.

Une année, pendant laquelle, malgré les restrictions budgétaires auxquelles nous avons à faire face, avec des incertitudes telles que celle de la compensation de la perte de la taxe d'habitation, nous prévoyons de mener des travaux importants.

Ce sera d'abord l'aménagement du cimetière, avec les objectifs suivants : donner à ce lieu un aspect accueillant et digne, faciliter l'accès au plus près des tombes pour les personnes à mobilité réduite et permettre d'entretenir correctement cet espace. Le projet

en cours devrait aboutir à une réalisation courant deuxième semestre. Nous chercherons à obtenir le plus possible de subventions afin de réduire le coût restant à charge de la commune.

Ce sera également la poursuite de travaux de modernisation de notre éclairage public, rue des Clos, square Dupeyron, square du Haras, salle de fêtes. Il est à rappeler que la réalisation de ces travaux est efficacement soutenu par le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne), tant sur le plan technique que sur le plan financier. Ceci devrait nous permettre de réaliser des économies d'énergie significatives et donc des économies financières.

D'autant plus que nous aurons à supporter de nouvelles compétences suite à de nouveaux désengagements des services de l'état, avec le coût associé. Entre autres, la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) jusqu'alors assumée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Le SDIS subit également ces décisions et j'en profite pour saluer la mission remplie par le centre de Nangis et les excellentes relations que nous avons avec ce centre.

Nous aurons également à veiller aux nouveaux transferts de compétence imposés des communes vers la communauté de communes et à leurs conséquences. Ce sujet est repris dans l'article relatif à la communauté de communes de ce bulletin et nous aurons l'occasion d'en reparler tout au long de cette année. Une attention particulière est à porter sur le transfert envisagé de l'eau et de l'assainissement et je vous encourage à lire avec attention la partie de l'article consacrée à ce sujet.

En résumé, nous aurons à défendre l'identité de notre commune et sa raison d'exister.

Je conclus en vous renouvelant mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels.

Le Maire

Guy VALENTIN

Nous attendons commentaires et remarques. Afin d'améliorer nos contenus, vos idées seront prises en considération. Nous souhaitons que ce bulletin municipal vous concerne et vous intéresse.

Nous vous encourageons vivement à visiter le site de la commune.

Vous pourrez laisser vos critiques constructives à l'adresse suivante :

mairiechapellerablais@orange.fr

Merci pour votre contribution.

La vie au village

Recensement

Deux agents recrutés par la commune visiteront les foyers du village afin d'effectuer le recensement prévu dans la période du 18 janvier au 17 février. Ces agents pourront vous remettre vos identifiants pour vous recenser en ligne, ou, le questionnaire papier à remplir qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

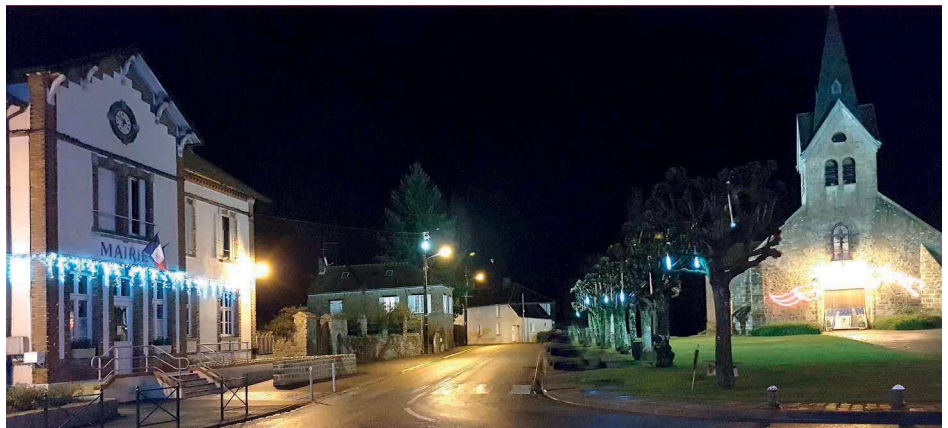
Nangis

Horaires déchetterie

	Nangis	
	FERME	
lundi		
Mardi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mercredi	9h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	FERME	14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-17h00
Dimanche	9h00-12h00	FERME

Illumination de Noël dans le village

Comme chaque année nous avons illuminé la place de d'église, le carrefour des Montils en renforçant le budget consacré à Noël. La commune, à l'image des maisons illuminées, s'était parée de son bel habit de fête de Noël.



La crèche de l'Eglise Saint-Bonnet

Pour la quatrième année consécutive, les fidèles du village ont pu admirer la crèche de l'Eglise Saint-Bonnet.

Celle-ci a été installée depuis le premier dimanche de l'Avent et ce jusqu'à fin janvier.



Rappel

L'église est ouverte le samedi matin de 10 heures à 12 heures sauf pendant les vacances scolaires.

La Messe des Rameaux aura lieu le samedi 24 mars 2018 à 18 h 30 à l'église de la Chapelle Rablais.

ATTENTION !!!



Nous vous rappelons que le seul rejet autorisé dans le réseau d'assainissement est le papier hygiénique. Sont donc exclus lingettes et autres objets.

Outre la gêne occasionnée par une telle situation, les conséquences de ces incidents sont aussi financières.

Vos impôts peuvent trouver meilleure utilisation !

Merci à tous par avance de votre compréhension et coopération sur ce sujet.

La Municipalité

« Prévenir pour mieux réagir »

Chères concitoyennes, cher concitoyens,

La sécurité des Capello-Rablaisiens est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur notre commune. Il vous présente les consignes de sécurité à connaître en cas d'incident ou d'accident grave. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la municipalité a travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau local, des secours en cas d'évènement.

Ce Plan Communal de Sauvegarde peut être consulté en Mairie.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, et espère ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

**Le document complet est à télécharger sur le site internet de la commune : www.la-chapelle-rablais.fr
Menu : « Mairie / Informations générales »**

Le Maire



Les travaux

Projet d'aménagement du Cimetière :

Le projet consiste en un aménagement du cimetière avec les objectifs suivants

- donner à ce lieu un aspect accueillant et digne,
- faciliter l'accès au plus près des tombes pour les personnes à mobilité réduite,
- permettre d'entretenir correctement cet espace.

Le principe général est d'adapter l'aménagement à l'existant ;

- Réalisation d'un revêtement pour les deux allées, supportant le passage de petits véhicules de travaux pour l'allée principale,
- Enherbement des petites allées entre les rangées de tombes s'y prêtant ; remblai et nivellement préalables pour le grand espace libéré suite au relèvement de tombes
- Mise à niveau et jointement en béton des passages entre tombes.

Suite des travaux sur l'éclairage public du village.

-Extension de réseau souterrain et création d'un point lumineux au 14 rue Saint Bonnet.

-Rue des Clos :

Remplacement des fils nus et création d'un point lumineux sur poteau bois.

Remplacement de 7 luminaires énergivores par des Leds.

-Parking de la salle polyvalente :

Création de 2 points lumineux.

-Square Dupeyron :

Remplacement des 4 points lumineux énergivores par un éclairage périphérique Led.

-Square du Haras :

Remplacement des 4 points lumineux énergivores et création d'un point lumineux supplémentaire.



Futur point lumineux Led.

Toutes ces réalisations nous permettront d'avoir un meilleur éclairage avec économie de 25% de consommation environ. De plus, ces nouvelles technologies sont équipées d'abaisseur de puissance de 50% de 22h à 6h du matin.

Nous avons opté pour ces nouvelles technologies permettant de garder un éclairage la nuit, plutôt que l'extinction totale comme l'ont choisie certaines communes.

Le coût total de ces travaux s'élèvent à 54.600 euros. Reste à la charge de la commune un montant de 32.000 euros.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P.)

Quelques informations

Cette année, vous n'avez pas été sans remarquer qu'à votre facture d'eau étaient joints un règlement du S.I.A.E.P. mis à jour et un contrat en double exemplaire **dont un est à retourner rempli, daté et signé**, en mairie de la Chapelle-Rablais, le plus rapidement possible.

Le règlement précise les droits et les devoirs de chacune des deux parties.

Le Contrat permet d'officialiser la relation qui lie, en fonction du règlement, chaque abonné et le Syndicat.

Nous vous rappelons que désormais vous pouvez régler vos factures d'eau par internet sur le site de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) site sécurisé avec les références portées sur les factures.

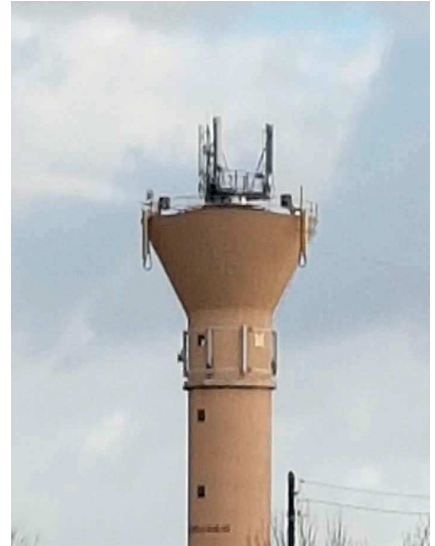


Travaux (S.I.A.E.P.)

Prochainement, la canalisation Rue du Relais sera changée pour un diamètre plus important afin de neutraliser un maillage pour l'alimentation de la Mare à la Cane. Les branchements en plomb chez les abonnés de la même rue seront supprimés. La commune profite de cette opportunité pour renforcer son réseau incendie en implantant une borne aux environs de l'école.

Le SIAEP a décidé d'assainir l'accès de chaque château d'eau, un passage cimenté est prévu devant chacun d'eux, ces travaux sont programmés pour la fin mars.

Afin de détecter d'éventuelles fuites sur le réseau, d'améliorer la distribution, de résoudre des problèmes de pression pour les abonnés les plus éloignés des châteaux d'eau, de sectoriser nos canalisations et enfin d'augmenter notre rendement, un diagnostic de notre réseau sera réalisé sur 2018. Ces travaux sont subventionnés à 70% par l'Agence de l'eau et le Département.



Depuis décembre le SIAEP héberge FREE Mobile, de nouvelles antennes ont été installées sur le château d'eau de La Chapelle-Rablais. La mise en service doit se faire courant janvier. Espérons une meilleure réception téléphonique sur notre secteur.

Pétition pour le maintien du prix de l'eau à un moindre coût

A compter du 1er janvier 2020, la loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » à l'intercommunalité.

De nombreuses voix se sont élevées contre ce transfert dont l'AMRF « Amicale des Maires Ruraux de France », Le Sénat a voté pour l'optionnalité, l'Assemblée Nationale a renvoyé le texte à une commission et bien sûr nous souhaiterions conserver notre petite structure pour **une eau à moindre coût**.

Donc nous vous communiquons ci-dessous le message de l'AMRF.

Chers administrés,

Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : **la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable**.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi votée en 2015, imposera aux communes et aux syndicats comme le nôtre, de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, nous vous invitons à signer (et faire signer) une pétition. En signant ce texte, vous aidez les maires et présidents de syndicats à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) pour réviser le **caractère obligatoire** du transfert de ces compétences **et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau**.

Pour signer la pétition, deux possibilités s'offrent à vous :

-Rendez-vous sur le site www.change.org en recherchant la pétition « **PRIX DE L'EAU-CITOYENS, ELUS, MOUILLEZ-VOUS !** ».

-Si nous n'avez pas internet, demandez en mairie à signer la pétition papier.

Comptant sur votre engagement,

Le Maire et le Président du S.I.A.E.P.

Notre communauté de communes et nous ...

Nous sommes une des 20 communes qui composent à présent la communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN). Pour rappel, celle-ci fut créée en 2006, sur la base volontariste de 10 communes, puis au fil des évolutions territoriales, passa à 15 et plus récemment à 20 communes.

Les lois menant ces évolutions territoriales ont imposé des transferts de compétences des communes vers la communauté de communes et ont laissé le choix à cette dernière d'en prendre d'autres.

Ceci a permis à la CCBN de mettre en œuvre différentes actions, petite enfance, développement économique, culture, sport, santé, transports, instruction urbanisme, etc ... au service des habitants, chose qui n'aurait pas été possible à l'échelle d'une petite commune rurale comme la nôtre.

Rappelons que vous avez accès aux informations relatives à la CCBN au travers du magazine et du site internet www.brienangissienne.fr.

D'autres transferts de compétence ont été récemment imposés et d'autres sont projetés. Ceux-ci donnent lieu à interrogations quant à leurs conséquences pour notre commune. C'est le cas des deux sujets suivants.

Le cas GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations)

Compétence passée à la CCBN au 1^{er} janvier 2018. Avec en préambule fusion des syndicats d'exploitation des rus.

Pour ce qui nous concerne, hier le Syndicat du Ru d'Ancoeur, avec quelques communes, aujourd'hui le Syndicat des 4 Vallées de la Brie issu de la fusion de notre syndicat avec deux autres, une trentaine de communes représentées au travers de 6 communautés de communes et communautés d'agglomération.

Quelle sera notre représentativité demain ?

Comment serons-nous entendus ?

Le cas « Eau et Assainissement »

Plus inquiétant encore, le transfert de la compétence Eau et Assainissement était initialement prévu au 1^{er} janvier 2020. Aujourd'hui, notre syndicat intercommunal avec Fontains nous produit une eau de qualité à un prix raisonnable, un merci en passant à Jean-Pierre Hennequin qui dirige avec efficacité ce syndicat ; demain si application brutale de la loi telle que prévue aujourd'hui, un concessionnaire unique au niveau de notre communauté de communes avec un prix de l'eau multiplié par 2, voir 3 ?

Beaucoup d'élus, se sont élevé et continuent à lutter contre cette loi en réclamant une modification de celle-ci avec une souplesse permettant de traiter ce sujet en zonage et ainsi de rester tel que nous sommes aujourd'hui. L'application prévue en 2020 est d'ores et déjà reportée en 2026. Néanmoins il faut continuer à se battre et vous pouvez vous associer à cette mobilisation en signant la pétition. Reportez-vous à l'article du SIAEP page précédente.

Vie locale

Le dépotoir près des conteneurs, ça suffit !



En plus de l'aspect déplorable donné à ce lieu, notion du danger que représentent ces plaques de verre en équilibre ?

Intérêt de déposer ces objets à cet endroit ? Pas possible de les mettre dans vos conteneurs poubelle ?



Trop dur de vider le sac et mettre les bords dans l'ouverture du conteneur prévue à cet effet ? Pas de problème, le rédacteur de cet article l'a fait pour vous !!!



Au-delà de l'aspect déplorable donné à cet endroit, du danger que peuvent représenter certains dépôts sauvages, du temps passé par nos employés à nettoyer, à acheminer certains objets à la déchetterie : peut-être ont-ils mieux à faire !

Pour rappel, nous avons accès à la déchetterie de Nangis, c'est gratuit, alors ne vous en privez pas !

VIGILANCE AUX DÉMARCHAGES !!!

Nous vous rappelons d'être vigilant face aux démarchages en tout genre. Si une enquête devait être diligentée chez les habitants, ces derniers seraient prévenus préalablement par la commune. Les démarches concernant des diagnostics ou autres travaux d'isolation etc... doivent être faites à **votre initiative** et non suite aux allégations de démarcheurs (soit disant mandatés par une administration quelconque).



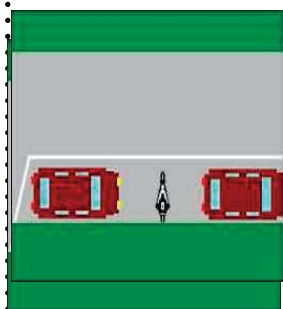
!!! Attention !!!

Circulation des véhicules dans notre village



Pensez à nous, roulez tout doux.

La **vitesse autorisée** pour rouler dans le village est limitée à **50 km heure ou 30 km heure**, les radars pédagogiques installés dans la commune sont présents pour vous le rappeler.

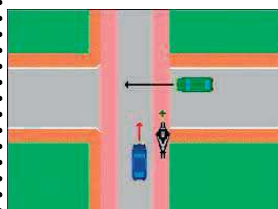


Pensez aux enfants. En effet, les **véhicules doivent prioritairement stationner dans les propriétés** ou bien dans les cas où cela est impossible, par exemple, rue des Vieux

Prés, **ils doivent stationner sur la chaussée**, afin de laisser les accotements libres d'accès :

- pour les piétons,
- pour que les enfants circulent en sécurité notamment pour se rendre aux arrêts de bus.

Parents : pensez à protéger vos enfants en leurs fournissant un **sticker fluo ou réfléchissant** sur les sacs à dos ou vêtements afin qu'ils soient vus par les automobiles quand il fait nuit.



Automobilistes : soyez vigilants et responsables, la **priorité à droite** est la règle dans le village comme partout en France.

ÉCOLE



Claudine, Isabelle, Christine et Valérie

Aujourd'hui, c'est près de 80 enfants qui mangent à la cantine de la Chapelle Rablais. Encadrés par Claudine, Isabelle, Christine et Valérie, ils dégustent des bons repas toujours diététiquement bien pensés grâce au prestataire OCRS. La cantine est un lieu de convivialité qui offre un moment de détente pendant lequel les enfants se retrouvent dans un cadre lumineux où ils se « posent ». Merci à nos « dames de cantine » pour les jolies tables de Noël qu'elles ont préparées avec amour pour tous les enfants.



Ambiance de fête de Noël à la cantine



La cantine la veille des vacances de Noël

Inscription au centre de loisirs

Maintenant que le Père Noël est reparti chez lui, voici que l'école a recommencé ainsi que la fréquentation des structures périscolaires. Concernant le centre de loisirs du mercredi, il faut dorénavant inscrire votre enfant auprès de la communauté de commune de Nangis (CCBN) selon les dispositions suivantes :

- Matin avec repas
- Après-midi avec repas
- Journée complète 7h-19h
- Ce petit changement est dû à un transfert de compétence. Merci de bien vouloir vous rapprocher du guichet unique afin d'y inscrire votre enfant.

Information tarifs :

	Tarifs journaliers Journée complète en euros			Tarifs journaliers Demi-journée avec repas (uniquement en période scolaire) en euros		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Tranche 6	15,00	13,50	12,00	10,50	9,00	7,50
Tranche 5	13,50	12,15	10,80	9,45	8,10	6,75
Tranche 4	12,00	10,80	9,60	8,40	7,20	6,00
Tranche 3	10,50	9,45	8,40	7,35	6,30	5,25
Tranche 2	9,00	8,10	7,20	6,30	5,40	4,50
Tranche 1	7,50	6,75	6,00	5,25	4,50	3,75

Les associations du village



CAR-LC

Le 17 décembre dernier les enfants de la commune ont pu assister à un beau spectacle organisé pour eux, par le CAR-LC et avec la participation financière du CCAS. En effet sous le titre « Qu'est devenu le Père Noël » une belle pièce leur a été présentée avec leur participation. La manifestation était très plaisante. Les enfants ont approché le Père Noël qui à la fin du spectacle leur a distribué du chocolat et d'autres friandises sans oublier la photo d'ensemble.



Les prochaines manifestations

- Pour les plus jeunes, c'est à dire les enfants de 5 à 10 ans, deux **goûter-contes** pendant les vacances de février et de printemps : les **mardis 20 février et 17 avril à 15h30**.

- Pour les « grands », on a inauguré les **apéro-rencontres** avec les contes coquins à l'automne dernier, on continuera avec une rencontre avec **Nicolas Galazommatis le samedi 24 mars à 19h**. Il nous parlera des Grecs, plus spécialement, des Grecs qui habitaient l'Anatolie et qui un jour ont été rejetés hors de la terre de leurs ancêtres...

Un peu d'explication sur ce que j'entends en parlant d'apéro-rencontres : une personne nous parle d'un sujet qu'elle connaît bien (30 à 45 mn), puis on partage un apéritif avec quelques spécialités apportées par le public.

Daniel Deswarte est prêt à animer une de ces rencontres, la difficulté est de trouver une date qui ne coïncide pas avec des vacances scolaires, un long week-end ou une autre manifestation déjà prévue par une association du village...

- Nous vous proposerons ensuite une soirée **théâtre, le samedi 7 avril à 20h30**.

Le Souper, une excellente interprétation par une troupe amateurs d'une pièce qui a eu un grand succès à Paris et qui a donné lieu à un film.

- Le **26 mai à 20h30, à l'Eglise, un concert de musique baroque** par l'Ensemble Altaïr, formation dont font partie plusieurs habitants de la commune.

- J'en viens à une manifestation traditionnelle, mais qui va se dérouler cette année d'une façon différente : la **fête des associations** que nous organisons en général au mois de mars et qui se déroulait dans la salle polyvalente. Afin de pouvoir inviter parents et enfants du club de foot, nous avons décidé de la déplacer au mois de juin, **le dimanche 3 juin**, et de transformer le repas traditionnel en pique-nique. Il y aura le matin la présentation des associations, des jeux après le repas, et pour finir un bal musette. Pour organiser cette journée, nous vous invitons à participer à une **réunion publique le mardi 13 mars en soirée** : nous attendons vos idées, vos suggestions, votre participation....

- Le **Salon du livre de la petite enfance**, organisé par la Brie Nangissienne, se déroulera du **mercredi 14 au samedi 17 février**, espace culturel à Nangis. Des livres, des histoires, des animations, des conteurs... Ne manquez pas d'y amener vos enfants, petits enfants, petits voisins... et d'en parler autour de vous.

Maisons décorées

Il nous faut, maintenant, remercier et féliciter les nombreux habitants du village qui ont décoré leurs maisons et donné ainsi de la lumière et de la gaieté aux journées les plus sombres de l'année. Il y avait tant de maisons qui méritaient d'être récompensées que nous avons décidé de procéder à un tirage au sort : deux pour le bourg et deux pour le hameau :

Les premiers lots attribués à :

- Mme Brodin,
- M. et Mme Bérouard

les deuxièmes lots attribués à :

- M. et Mme Rodriguez,
- M. et Mme Cadaux.

Remerciements à Jean-Bernard Duval

Jean-Bernard Duval qui nous a fait connaître l'histoire de notre village mérite les plus grands remerciements et les félicitations les plus chaleureuses. Ce sont les remerciements des enfants de La Chapelle Rablais et de leurs parents, puisque Jean-Bernard Duval a été le maître d'école des enfants du RPI pendant de nombreuses années.

Ce sont les remerciements et les félicitations des habitants de la Chapelle Rablais pour les publications sur l'histoire de notre village. Il a fait un magnifique travail d'archives, un travail personnel auquel il a su intéresser et associer les enfants, et de nombreuses personnes se souviennent encore des expositions qu'il avait organisées pour montrer son travail et celui de sa classe.

Ce travail, qui existait en fascicule photocopié, la municipalité a voulu le faire connaître et le valoriser en en proposant une édition illustrée. Marcel Fontellio l'a complété par des photos et trouvé un imprimeur.

Pour l'honorer et le remercier, le Maire, Guy Valentin, assisté du Maire Honoraire, Daniel Deswarte, lui ont remis la médaille du village ainsi qu'un exemplaire dédicacé de la nouvelle édition de son livre.

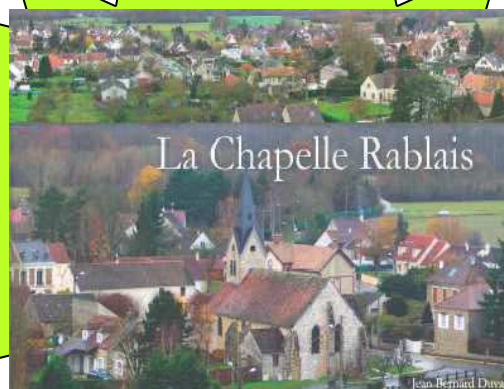
On a aussi rappelé à cette occasion que Jean-Bernard avait créé le premier cours d'informatique sur la commune !



Guy VALENTIN (Maire) et Jean-Bernard DUVAL

« La Chapelle Rablais » par Jean-Bernard Duval

Le livre est en vente pour
10€ à la mairie



Concours photos de la Brie Nangissienne Vos photos préférées dans la commune



La
cloche
de la
mairie
et son
pigeon



Rencontre en forêt de Villefermoy

Résultats du concours photos dans la commune				
8 "Rencontre en forêt de Villefermoy"				
1	«La cloche de la Mairie et son pigeon»	53	1	2
5	«Tour du château et son âne»	53	3	1
3	"Le lavoir"	47	2	1
2	"Lavoir et canards"	47	3	3
13	«Champignon : Clitocybe »	40	2	3
		38	1	1

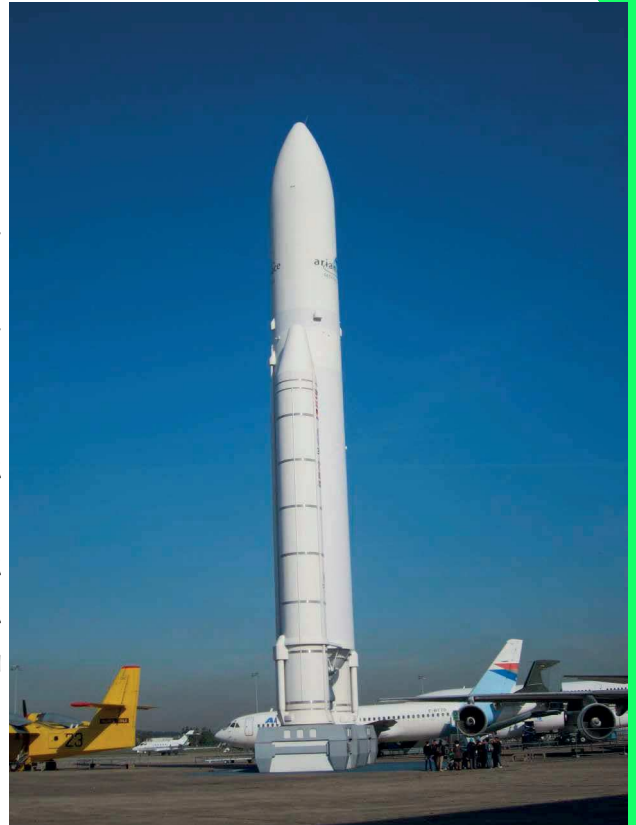


L'Age d'Or

Le 20 septembre 15 personnes, enchantées, ont découvert le 8ème plus important aéroport du monde et l'immensité du site, en partenariat avec le C.A.J. de Villeneuve Les Bordes.

La balade parisienne, prévue le 6 octobre, n'a pas eu lieu, faute de participants.

Le 7 octobre, la soirée dansante à Salins a réuni 19 personnes autour d'une paella savoureuse et les couples de danseurs ont pu exceller sur le parquet de la salle des fêtes.



Une vue de l'aéroport du bourget



Notre beaujolais nouveau et son assiette de charcuterie

Le concours de belote du 21 octobre s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse et chacun est reparti avec son lot...

Le concours de belote du 18 novembre s'est finalisé sous le thème du « beaujolais nouveau ». Une trentaine de personnes était présente et

nous avons fêté le beaujolais nouveau, accompagné d'une belle assiette de charcuterie, sans oublier une part de gâteau « maison » au dessert, et ce, dans une ambiance fort chaleureuse. Les personnes présentes étaient enchantées, cette initiative est à renouveler.

Le repas de fin d'année s'est déroulé le samedi 25 novembre au restaurant « LA FORGE » à Fontenailles. Il est toujours agréable de se retrouver autour d'un bon repas apprécié de tous. Un petit bémol pour le brouhaha dans la salle, pourtant nous ne sommes pas bavards(es) !!!

Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 13 janvier 2018 à la salle de La Grange, et, a été suivie de la traditionnelle galette des rois.

Le programme des sorties et activités de l'année 2018 vous a été présenté.

Le président

Le C.R.O.S. (Chapelle Rablais Omni Sport)

Les activités au CROS...

Les activités du CROS vont bon train, chacune des disciplines pratiquées par l'association a fait le plein d'adhérents.

Yoga le mardi matin de 9 heures à 10h20

La Gym répartie en deux groupes :
Gym douce de 18h30 à 19h30.
Gym tonique de 19h30 à 20h30.



Les adhérents et leur Coach



Une pause lors de la balade nocturne

La marche chaque dimanche matin, horaires et parcours diffusés sur le site du CROS quelques jours avant les séances.

Une sortie annuelle autour de l'ascension. Sans oublier quelques sorties ou balades ponctuelles comme la balade du goût à la période idoine.



Après l'effort le réconfort : dégustation à la fin de la balade.



Le 16 Décembre 2017, nous étions 18 à fêter la fin de l'année. Ce fut l'occasion de présenter les réalisations et les projets du Club.

A noter que la sortie annuelle du Club aura lieu en Mai-Juin à AUXERRE.

Nouveau : Cours Débutants

Pour les novices du clavier, Louisette Robert vous propose de vous enseigner les bases de l'informatique.

Le Mercredi à 14h30

Nouveau : Atelier Internet et Réseaux

M Nicolas Forest, nouvel animateur qui nous a rejoint fin 2017 nous propose de comprendre et d'approfondir nos connaissances du matériel informatique domestique. Le premier objectif est de savoir utiliser les différents équipements présents dans nos maisons, ce que nous pouvons faire et ce que nous pourrions faire. Nous étudierons aussi différents aspects de fonctionnement de services Internet tel que la messagerie, la navigation Internet, etc...

Prochain atelier le jeudi 30 janvier à 18h00

Nouveau : Après-midi jeu :

Le CRI organise un après-midi jeu le **Samedi 10 Mars** animé par Nicolas Forest « voir encart page suivante ».

Montage « vidéo et photo » :

Animé par Marcel Fontellio, ce cours vous permet de créer vos propres films ou diaporamas de qualité professionnelle grâce à la maîtrise du logiciel MAGIX. Certains lundis seront consacrés à la photo (chargement et organisation).

Le lundi à 14h30

Groupe Word, Excel

M Gérard Dezamis, par son expérience de formateur en informatique, vous enseigne toutes les subtilités de Word et Excel.

Le Mardi à 10h00 et à 14h30

Groupe « découverte »

Jean-Claude Théckès vous invite, à travers des thèmes tels que :

- créer et organiser vos dossiers-fichiers
- savoir vendre sur internet
- gérer son Internet ; page d'accueil ; favoris ; sauvegarde.
- créer son diaporama avec Power-Point
- appréhender les multiples applications d'un ordinateur.

Le Jeudi à 10h00 et à 14h30

Pour nous contacter:

Par Mail : cri.accueil@gmail.com ou par Téléphone: 01-64-08-47-59

Si vous aimez animer un groupe et que vous avez des connaissances dans un domaine de l'informatique, venez nous rejoindre en tant qu'animateur.

Pour toute l'équipe du C.R.I, Le Président
Jean-Claude Théckès

Prochaines dates à retenir

Samedi 20 Janvier : (Age d'Or)

Belote Salle polyvalente

Samedi 3 Février :

AG du CROS salle « La Grange »

Samedi 10 février : (Age d'Or)

repas dansant Saint-Valentin à la salle des fêtes

Mardi 20 février : (CAR-LC)

Goûter-conté Salle « La grange »

Samedi 24 février : (Age d'Or)

Belote salle Polyvalente

Mardi 27 février : (Age d'Or)

salon de l'Agriculture

Samedi 10 mars : (Age d'Or)

Belote Salle polyvalente

Lundi 12 mars : (Age d'Or)

humoriste Arnaud ASKOY

Mardi 13 mars : (CAR-LC)

Réunion publique (Idées et suggestion pour la nouvelle fête des associations, décision sur l'avenir des feux de la St-Jean)

Samedi 24 mars 2018: (CAR-LC)

-Défi 77: 3ème édition 14h30 Pl. de l'église

-Apéro-rencontre avec Nicolas

Galazommatis Salle « La Grange »

Vendredi 26 au 30 mars : (CCBN)

Exposition photos intercommunales

Salle des fêtes de Mormant

Mercredi 28 mars : (Age d'Or)

musée du chocolat à Nemours

Dimanche 1 avril : (CAR-LC)

Chasse aux œufs « ru Guerin »



Samedi 7 avril : (CAR-LC)

Théâtre « Le Souper » Salle polyvalente

Mardi 17 avril : (CAR-LC)

Goûter-conté Salle « La grange »

Samedi 26 mai : (CAR-LC)

Concert « Ensemble Altaïr » à 20 h 30 à l'église Saint Bonnet de la Chapelle Rablais

Dimanche 6 mai : (Age d'Or)

Théâtre « la Raison d'Aymé » avec Gérard JUGNOT et Isabelle MERGAULT à Dammarie-les-Lys

Dimanche 3 juin : (CAR-LC)

Fête des associations stade de la commune et salle Polyvalente



VOUS PROPOSE UN JEU EN RÉSEAU LE SAMEDI 10 MARS

Venez nombreux,
notre équipe vous attend !

Pour tous de 14 à 99 ans
sur inscription

De novice à confirmé

De 14h à 19h

A l'école des Montils
Sur le jeu Warcraft 3
Places limitées aux PC
disponibles ou apporter
votre PC portable

Réservation, questions ou
informations au :

jeux@club-informatique-chapelle-rablais.fr



Concert

Musique Baroque
(Bach, Telemann, Vivaldi...)

Ensemble Altaïr



LA CHAPELLE RABLAIS

Eglise St Bonnet

Samedi
26 mai 2018
À 20h30



Participation Libre
www.ensemble-altaïr.fr